

Compte-rendu du conseil d'école du vendredi 9 novembre 2018, 18 heures.

Présents :

M. Gasc, *Maire*.

M. Combret, *Adjoint au Maire*.

M. Chebelin, *conseiller municipal*.

Mmes Souchaud, Jeuneau-Idrac, Etaix, Ravel, Duval et M Samson, *délégués des parents d'élèves*.

Mme Duffort, *directrice*, Mmes Obin, Petit, Anglade, Pruneau, Tran, Servant et M. Escouboué, *enseignants*.

Mme Meyer, *ATSEM*.

Mme Couloumiers, *Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale*.

Mmes DUFOUR et PERES TORRADOU, *représentant Muretain Agglomération*.

Excusés :

M. Respaud, *Inspecteur de l'Éducation Nationale*.

Mme Couffignal, *psychologue scolaire*.

Mmes Doumeng et Bardon, *délégués des parents d'élèves*.

1. Résultats des élections de Parents d'élèves.

Participation

Nombre d'inscrits 246

Nombre de votants 134

Nombre de bulletins blancs ou nuls 4

Nombre de suffrages exprimés (S) 130

Taux de participation 54.47%

Liste des délégués de parents d'élèves et coordonnées:

Mme SOUCHAUD Clémentine	06 77 50 25 78	<i>clementine.souchaud@gmail.com</i>
Mme JEAUNEAUD-IDRAC Estelle	06 82 42 50 80	<i>estelle.idrac@orange.fr</i>
Mme ETAIX Nathalie	06 11 34 04 07	<i>nathalie.sirvent@gmail.com</i>
M SAMSON Benoît	06 09 99 36 38	<i>samson.mis@laposte.net</i>
Mme DOUMENG Cyrielle	06 77 79 04 02	<i>cyrielle.doumeng@gmail.com</i>
Mme RAVEL Maryline	06 98 04 44 28	<i>mary31820@gmail.com</i>
Mme BARDON Emeline	06 10 69 60 64	<i>emeline.bardon@gmail.com</i>
Mme DUVAL Emma	06 28 97 83 02	<i>emmaduval@ymail.com</i>

Délégués Élèves représentants au conseil d'école :

CM1 : Alix Rondeau et Manon Sales.

CM2 : Gabriel Bellay et Ilies Deleplace.

2. Rôle du conseil d'école

Article L411-1, modifié par [LOI n°2013-595 du 8 juillet 2013 - art. 59](#) :

Un directeur veille à la bonne marche de chaque école maternelle ou élémentaire ; il assure la coordination nécessaire entre les maîtres. Un décret en Conseil d'Etat fixe les conditions de recrutement, de formation et d'exercice des fonctions spécifiques des directeurs d'école maternelle et élémentaire. Le directeur de l'école préside le conseil d'école qui réunit les représentants de la communauté éducative et donne son avis sur les

principales questions de la vie scolaire. La composition et les attributions du conseil d'école sont précisées par décret. La participation des parents se fait par le biais de l'élection de leurs représentants au conseil d'école chaque année.

Le mode de vote à main levée est adopté à l'unanimité : 2 voix pour la Mairie, 1 par enseignant, 1 pour la Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale et 1 par délégué de parents d'élèves titulaire.

Calendrier des conseils d'école :

Mardis 12 mars et 11 juin 2019, à 18 heures.

3. Règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur, inchangé pour cette année, est voté à l'unanimité. Il sera disponible sur le site internet de l'école, un exemplaire papier pourra être donné sur demande. Comme chaque année, un coupon sera remis aux parents pour signature.

Il est en outre rappelé l'importance de certaines règles, dont le bon fonctionnement de l'école dépend :

-il est impératif de signaler par téléphone chaque absence, et, dans la mesure du possible, avant 9h00 car il est rappelé que quand le téléphone sonne, c'est dans la classe de la Directrice, pendant le temps scolaire (des élèves sont alors au travail). Si cela n'est pas fait, cela oblige les enseignants à appeler les familles pendant la classe.

-il est aussi rappelé aux parents de rester vigilants sur la fréquence des absences pour convenance personnelle qui peuvent nuire à la scolarité de leur enfant.

Attention: Aucun médicament dans les cartables. En cas de besoin de transfert (nourrice, garde alternée...), confier les médicaments aux adultes (enseignants, ALAE...).

4- Questions des délégués élèves

– *Aménagements de la cour d'élémentaire : structures de jeux dans la cour (paniers de basket), bancs et tables :* Monsieur le Maire rappelle la présence du city stade en périphérie immédiate de l'école pour une utilisation sûre par les élèves sous surveillance des enseignants. Concernant les bancs (utilisés par les élèves pour des moments calmes sous le préau de l'élémentaire) : la demande est notée par la Mairie. Actuellement, des structures mobiles et provisoires sont utilisées, mais exposées en permanence elles s'abîment. Mme la directrice précise que le city stade est difficile à utiliser régulièrement sur les temps de récréation car son utilisation concerne un petit groupe d'élèves.

– *Arbres dans la cour d'élémentaire :* M. Combret rappelle que la présence d'arbres dans une cour apporte d'autres problématiques (chutes...). A suivre...

– *Skate Park à Bonrepos :* Monsieur le Maire propose aux élèves de CM de se réunir et de monter un dossier à présenter au conseil municipal de Bonrepos avec les parents ou les enseignants. Mme la directrice et les enfants remercient Monsieur le Maire de prendre en considération les questions posées.

– *Amélioration des accès piétons (trottoirs et passages piéton, piste cyclable) pour se rendre à l'école et ainsi libérer les parkings :* M. le Maire précise les aménagements récents mis en place afin de sécuriser les accès au groupe scolaire, au centre du village. La réflexion sur ce dossier doit être continuée. Il est souligné que de plus en plus d'élèves arrivent à l'école à pied ou en vélo, ce qui favorise l'autonomie et les sensibilise à la sécurité. M. le Maire précise qu'un parking vélos est à l'étude. Il est demandé par la Mairie aux parents de respecter les règles de circulation (vitesse, sens de circulation,...) et le stationnement sur la Place de la Paix, soit aux abords de l'école...

– *Classe découverte, voyage pour les CM :* projet à l'étude en Dordogne, autour de la Préhistoire (Lascaux...). Les élèves sont très impliqués et souhaitent en parler ce soir.

Les délégués de parents d'élèves soulignent la pertinence des questions des élèves, questions très citoyennes !

5- Informations sur l'organisation pédagogique

Répartition des enseignants :

Niveaux	Effectifs	Enseignants	Jours de service
PS/MS	26	Mme OBIN Sandrine	
MS/GS	27	Mme PETIT Sylvie	
CP	21	Mme TRAN Karine Mme GIORDAN Emmanuelle	
CE1/CE2-A	24	Melle ANGLADE Michelle	
CE1/CE2-B	23	Mme PRUNEAU Elodie	
CM1	21	Mme DUFFORT Pascale Mme SERVANT Marie	en classe M J V en classe L et Me
CM2	16	M ESCOUBOUÉ Daniel	
7 classes		8 enseignants	

Effectifs 2018

Maternelle			Élémentaire				
PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
16	23	14	21	28	19	21	16

Maternelle		Élémentaire				
PS/MS	MS/GS	CP	CE1/CE2-A	CE1/CE2-B	CM1	CM2
16+10	13+14	21	14+10	14+9	20	16
26	27	21	24	23	21	16
*24	*26	*18	*17	*15	*14	*11
53		105				

Total des élèves de maternelle : 53

Total des élèves d'élémentaire : 105

Total école : 158

Total Famille : 124*

Les prévisions pour la rentrée 2019 sont de 25 petits. Potentiellement, cela pourrait engager la réouverture de la troisième classe de maternelle.

Calendrier Scolaire :

VACANCES SCOLAIRES -zone C ZONE C Académies : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles 2018/2019	
RENTREE	<i>Le lundi 3 septembre 2018 au matin.</i>
TOUSSAINT	<i>Du vendredi 19 octobre 2018 (après la classe) au lundi 5 novembre 2018 (au matin)</i>
NOEL	<i>Du vendredi 21 décembre 2018 (après la classe) au lundi 07 janvier 2019 (au matin)</i>
HIVER	<i>Du vendredi 22 février 2019 (après la classe) au lundi 11 mars 2019 (au matin)</i>
PRINTEMPS	<i>Du vendredi 19 avril 2019 (après la classe) au lundi 6 mai 2019 (au matin)</i>
ETE	<i>Le vendredi 5 juillet 2019 (après la classe)</i>

Pont de l'ascension du mercredi 29 mai (à midi) au lundi 3 juin (au matin).

– Décloisonnements et échanges de services :

Karine Tran fait anglais le mardi aux CM2 pendant que Daniel fait histoire aux CM1 et Pascale de l'Art avec les CP. En maternelle, les Ateliers GS/MS sciences se poursuivent (L, Ma et J).
Decloisonnement des CE1/CE2 en QLM (questionner le monde) et littérature, pour réunir les cohortes (tous les CE1 ensemble pour ces apprentissages plus spécifiques, de même pour les CE2).

– Actions réalisées ou prévues pour cette année:

Dans le cadre de notre nouveau projet d'école « Un parcours clair et harmonieux de la petite section au CM2 », nous avons prévu les actions suivantes :

- Course longue : Élémentaire le vendredi 19/10 au matin à Bonrepos.
- Rallye mathématique : toutes les classes d'élémentaire participent au rallye départemental (première épreuve le 20 novembre) autour de la résolution de problèmes.
- Commémoration du centenaire du 11 novembre 1918 : tous les élèves du CP au CM2 ont travaillé en classe autour de cet événement. Les CM participeront activement à la commémoration.
- Commémoration du 12 juin 1944 : la participation des CM est prévue, comme chaque année.
- Projets APE: grand dynamisme encore cette année. Projets: conférence Parents (15/11), marché de Noël et vente de sapins (30/11), spectacle de Noël (20/12), loto (03/02), carnaval (06/04), action prévention routière (mai 2019). L'équipe enseignante remercie l'APE pour son engagement.
- Fête de l'école : samedi 22/06. En coopération avec le comité des fêtes et l'APE.
- Projet de l'année : toute l'école axera ses projets de classe sur le « temps » et l'Histoire et sur les couleurs en arts visuels (période bleue, période rouge, période jaune), et bien sûr Clément aplati voyagera avec nous dans l'Histoire. Nos sorties/projets découvertes (en cours d'élaboration) tourneront autour de ce thème.
- Bibliobus : 16 novembre

- Photographe : 21 novembre

8-Sécurité

Un exercice d'évacuation-incendie obligatoire a été réalisé en octobre et un exercice de confinement alerte intrusion (dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sécurité) le 7/11/18. Ce dernier exercice est présenté aux élèves de façon différente selon leur âge.

2 autres exercices d'évacuation-incendie et 1 exercice de confinement tempête devront avoir lieu d'ici la fin de l'année scolaire. Ce travail autour de la sécurité, ces actions sont mises en place avec la Mairie.

9- Questions matérielles

Questions à l'attention de la mairie :

- « *Nous avons été surprises de constater que les instituteurs stationnés sur le parking de l'école. Il nous semble qu'il avait été entendu avec la mairie que ceux-ci stationnent derrière le gymnase. De plus en plus de parents devant l'école et de moins en moins de places !!* »

Mme la directrice souligne que les enseignants se garent de temps en temps devant leur lieu de travail. Il est demandé à la Mairie de prévenir l'équipe enseignante quand les espaces verts sont entretenus pour déplacer leurs véhicules. M. le Maire demande de respecter l'arrêt municipal et précise que l'entretien sera fait hors temps scolaire. L'équipe enseignante demande une certaine tolérance à tous quand elle doit se garer (rarement) pour décharger. Mme la directrice, qui est présente chaque matin au portail de maternelle, précise qu'elle n'a pas constaté de difficultés particulières de stationnement devant l'école.

- « *Qu'en est-il de la charpente du réfectoire ?* »

M. le Maire précise qu'elle a été inspectée et il n'y a aucun problème.

- *Il y avait une bibliothèque dans la seconde salle de l'ALAE (celle contre le réfectoire), comptez-vous la remettre ?*

La Mairie précise que les locaux sont partagés entre l'ALAE et l'école. Mme la directrice explique que cette salle, au début BCD, est maintenant très utilisée par l'ALAE. Les enseignants ont trouvé très difficile de co-gérer une bibliothèque avec des attendus différents. Cette bibliothèque a été répartie dans les classes, puisque il était nécessaire d'avoir plus d'espace pour les enfants sur le temps ALAE (l'ancienne salle de motricité n'est plus disponible pour l'ALAE puisque transformée en salle de classe). Nathalie Dufour précise que des bacs de livres sont disponibles pour les élèves à l'ALAE.

Questions aux représentants de l'Agglomuretain

- « *Les tarifs ont été revus à partir du 1er octobre.*

Je pensais que l'on serait aligné sur les tarifs de l'ensemble du muretain, ce n'est pas le cas. Pour l'ALAE, les tarifs vont être baissés de 5% ce qui ne nous alignera pas sur les tarifs du muretain, il y a encore beaucoup de marge.

Les tarifs cantines ont quant à eux été alignés, ce qui se traduit par une augmentation pour les quotients familiaux supérieurs à 1300€. A titre perso le repas passe de 3,10€ à 3,52€.

Quand les tarifs ALAE seront-ils alignés ? N'est-il pas obligatoire que sur une communauté de commune tout le monde paye la même chose ?

Tarif ALAE (sur la base du quotient familial le plus élevé)

Muret : Matin 0,74€ - Midi 0,27€ - Soir 0,74€

Roques : Matin 0,33€ - Midi 0,63€ - Soir 0,66€

Bonrepos : Matin 3,58€ - Midi 0,85€ - Soir 3,58€ - Journée complète 6,41€

Ça laisse dubitatif !!! »

M. Combret explique l'historique de la création du Muretain Agglo, qui regroupe des communes aux profils très différents (taille, ressources, politique fiscale,...). Axe sud avec des ressources commerciales très importante avec le centre commercial de Roque, la Cam et notamment Muret est un bloc de population à faible revenu, et les territoires de la CCRCSA (Bonrepos, Saiguède Empeaux Bragayrac et Sabonnères) très rural, avec très peu de

ressources économique. Le choix des tarifs de la CCRCSA fut un compromis équilibré entre participation CAF, parents et collectivité là où la CAM avait choisi une très forte proportion d'aide sociale.

Dans le rassemblement de ces villes et villages, les nouvelles forces politiques sont très majoritairement orientées vers la position de muret : appliquer des tarifs d'aide sociale, tout le monde pourrait être d'accord.... Sauf que l'agglo exige que si cette application se faisait, elle perdrait de l'argent ... et qu'en conséquence les communes devaient compenser ce manque à gagner en payant l'agglo du différentiel. Et Où les communes pourraient trouver l'argent correspondant ? dans les poches du contribuable, bien entendu... ce que nombre non majoritaire de communes n'acceptent pas.

De fait l'harmonisation sera très longue. Elle a été faite pour le tarif de la cantine, en faisant intervenir le quotient familial. C'est premier essai d'harmonisation que s'accorde l'agglo. M. Samson demande si la date d'harmonisation ne devait pas être effective avant janvier 2019 ? M. Combret ne peut pas répondre à la place du Muretain-agglo et que sur certains sujets les harmonisations peuvent légalement être traitées sur plusieurs années. Mais les choses sont à l'étude. Cathy Perez précise que la situation est compliquée et que c'est un combat de tous les élus locaux.

Questions à l'attention des enseignants

➤ « Je suis maman d'un enfant de moyenne section qui se retrouve avec tous les petits. On leur fait faire le temps calme par terre. Pensez-vous que l'on puisse trouver une alternative un peu plus confortable ? »

Mme la directrice souligne les efforts mis en œuvre pour le temps calme des moyens. Mme Obin re-explique que nous avons de la chance à BsA d'avoir cette année une salle à disposition pour ce temps. Le maximum de confort est apporté en fonction des locaux et des possibilités des personnels. Cette année la situation est très confortable (du fait de la fermeture d'une classe) et les matelas sont autorisés car la situation le permet, dans la limite du raisonnable. Cette situation est provisoire et ne sera pas forcément renouvelée sous cette forme l'an prochain.

➤ « 2 classes ont apparemment pu l'année dernière visiter Airbus. Est-ce que c'est envisageable pour les classes de l'élémentaire cette année ? »

3 classes ont visité Airbus (Aeroscopia et chaîne de montage) l'an passé : les GS, les CM1 et les CM2. Ce projet avait été construit avec un papa d'élèves avec les objectifs pédagogiques de l'an passé. Cette année, les enseignants ne mènent pas ce type de projet.

La séance est levée à 20h12.